

## Rentrée 2016

# Critères à considérer en vue de l'admission en 1<sup>ère</sup> année de thèse à Dauphine

*approuvés par le Conseil de l'Ecole doctorale de Dauphine du jeudi 6 février 2014  
et le Conseil scientifique du jeudi 13 février 2014*

Le Conseil de l'Ecole Doctorale portera une attention particulière d'une part, aux compétences et à la motivation du candidat pour la recherche et d'autre part, à la qualité de l'encadrement que pourront lui offrir son directeur de thèse et son centre recherche de rattachement.

À ce titre, le Conseil de l'Ecole Doctorale étudiera notamment :

**- concernant les compétences et la motivation du candidat pour la recherche**

- l'avancement d'un travail de recherche (théorique ou appliquée), éventuellement rédigé dans le cadre d'un stage, entrepris au cours des études supérieures, en particulier en M2
- la qualité des notes obtenues en M2, en particulier pour le mémoire (si la note du mémoire n'est pas disponible, une appréciation du directeur du mémoire sera utile)
- la qualité des conditions matérielles pour la réalisation de la thèse (temps disponible pour la thèse, financements disponibles ou envisagés, emploi en lien avec la thèse)

**- concernant la qualité de l'encadrement proposé par le directeur de thèse pressenti et l'équipe de recherche**

- le nombre de doctorants inscrits avec le directeur de thèse, sa motivation pour encadrer le doctorant, par exemple, compte tenu de ses propres thèmes de recherche
- l'intérêt scientifique du projet de thèse proposé compte tenu des axes thématiques du centre de recherche
- les conditions d'accueil proposées par le centre de recherche, l'existence de ressources matérielles et humaines (ateliers doctoraux, séminaires de laboratoire, etc.) permettant de garantir un bon encadrement du doctorant

Pour évaluer la candidature du candidat à l'inscription en thèse, le Conseil de l'Ecole doctorale se fondera donc sur un dossier constitué des pièces suivantes :

- lettre de motivation du candidat (outre l'exposé du sujet, des motivations et des compétences du candidat, elle devra comporter une clause d'engagement dans la vie et les obligations du centre de recherches et du programme doctoral).
- lettre d'engagement de son directeur de thèse pressenti (outre des éléments concernant le thème des recherches envisagées et le profil du candidat, elle devra comporter des clauses détaillant l'aide que le directeur de thèse s'engage à apporter au doctorant pour mener sa thèse à bien ; le directeur de thèse donnera des informations sur les conditions de travail du futur doctorant : accueil proposé par le centre de recherche, ressources matérielles, etc. ).
- CV
- relevé de notes de M2
- informations sur le(s) travaux de recherche déjà réalisés (par exemple, mémoire de M2)
- projet de thèse

En particulier, les deux lettres figurant dans le dossier permettront au Conseil de l'Ecole Doctorale d'apprécier la cohérence de la candidature au regard des deux critères recensés ci-dessus.